

Caisse de prévoyance : Les employés d'Etat plus déterminés que jamais

**Communiqué de presse
20 février 2019**

À l'appel des associations membre de la FEDE et du SSP, près de 4000 personnes se sont réunies ce soir à Fribourg pour faire entendre leur voix. La colère est à son comble.

Le Conseil d'Etat joue un jeu très dangereux dans le dossier de la Caisse de prévoyance. Alors que les associations de personnel appellent à la négociation, alors qu'elles ont formulé des propositions très concrètes pour améliorer le sort des collaboratrices et des collaborateurs de l'Etat dans ce dossier qui engage l'avenir de tous, le Conseil d'Etat n'a pas encore transmis, à ce jour, de nouvelles propositions. Et il déclare parallèlement vouloir soumettre son projet au Grand Conseil en juin et le mettre en votation populaire à l'automne – un timing irréaliste aux yeux des associations de personnel. Cette attitude a le don de chauffer à blanc le personnel.

Pour rappel, dans les variantes proposées par le Conseil d'Etat, son engagement s'élève au mieux à 41,8%. Le personnel demande que l'Etat, comme cogestionnaire de la Caisse, finance les mesures transitoires et compensatoires à hauteur de 58,8% – le montant qu'il paie pour les cotisations de ses collaborateurs. Les associations membres de la FEDE ont fait des propositions concrètes qui assurent que l'Etat prendra sa juste part du financement.

Pas de symétrie des sacrifices

Le personnel qui manifestait ce soir est d'autant plus remonté qu'il va devoir assumer la part la plus importante des sacrifices dans la réforme en perdant beaucoup d'argent lorsqu'il prendra sa retraite, quel que soit le résultat final des négociations. Le pire pour le personnel est de constater que son engagement, tant professionnel que financier, n'est absolument pas reconnu : les collaboratrices et les collaborateurs ont consenti à de nombreux efforts ces dernières années, faisant preuve d'un sens des responsabilités dont l'Etat employeur devrait s'inspirer. En 2013, le personnel avait accepté des mesures d'économies pour permettre l'assainissement des finances de l'Etat. Celles-ci n'ont jamais été compensées, malgré la bonne santé financière de l'Etat.

Et l'irritation est à son comble lorsque l'on sait que le Canton de Fribourg n'a jamais voulu provisionner pour affronter cette réforme de la Caisse de prévoyance, qui était plus que prévisible. Lors de la publication des comptes de 2017, il n'a pas mis en réserve une part de l'excédent de produits pour la recapitalisation. Le personnel comprendrait encore moins que le Conseil d'Etat n'envoie pas un signal politique clair en provisionnant une part significative des excédents budgétaires éventuels à venir pour la recapitalisation de la Caisse de pension.

Le Conseil d'Etat semble ne souhaiter ni assurer des rentes correctes à son personnel, ni lui communiquer des messages clairs. Il y a quelques jours, dans une interview accordée à la RTS, Georges Godel affirmait : « On est ouvert à trouver une solution, mais mettre plus, ce sera difficile ». C'est le Conseil d'Etat qui va vers un printemps difficile.

Remettre la qualité des services au cœur du débat

Dans ce même reportage, Georges Godel tentait habilement de se réfugier derrière la population du Canton, en rappelant que le montant devait être acceptable par les contribuables fribourgeois. Personne, au sein des associations, n'est assez naïf pour ne pas comprendre cet aspect de l'équation. Mais dans cette dernière, Georges Godel oublie un élément fondamental : la qualité du service public.

Les enjeux pour les collaborateurs et les collaboratrices sont bien sûr importants, mais ils le sont aussi pour la population de ce Canton. L'un des problèmes cruciaux de ce débat concerne le personnel qui s'approche de la fin de sa carrière. Dans les conditions proposées aujourd'hui par le Conseil d'Etat, il ne sera tout simplement plus possible pour les personnes exerçant des professions pénibles – les cantonniers, les infirmières – de prendre une retraite anticipée avec une rente qui permette d'envisager de vivre convenablement.

Cette situation est à la fois inacceptable et dangereuse. Nombreux seront ceux qui vont se mettre en retraite anticipée juste avant le changement de régime. Dans l'enseignement, on parle de près de 600 enseignants et enseignantes qui pourraient « faire leur valise ». C'est une catastrophe et l'on peut déjà annoncer une pénurie d'enseignants. D'autres services du Canton sont aussi concernés. Et on n'ose même pas imaginer la motivation du personnel qui sera forcé de travailler plus longtemps à cause d'une réforme déséquilibrée, alors qu'il envisageait de prendre sa retraite.

Dans cette équation à beaucoup d'inconnues, une certitude émerge : par son manque de clarté, le Canton est en train de réussir l'exploit de faire douter l'ensemble de son personnel.

La prochaine réunion du personnel aura lieu le 27 février à l'Escale. Il sera alors décidé des mesures à prendre pour la suite du combat.

Contact : Gaétan Emonet, 079 607 95 52

FEDE, boulevard de Pérolles 8, case postale 533, 1701 Fribourg | tél. 026 309 26 40 | secretariat@fedech.ch | www.fedech.ch